



SE-UNSA
Section départementale du Vaucluse
5 rue Favart 84000 AVIGNON
04 90 82 36 60
84@se-unsa.org

Avignon, le 6 octobre 2018

Objet : Saisie des résultats des évaluations nationales CP et CE1

Monsieur le Directeur Académique des services de l'éducation nationale,

Le passage des évaluations nationales est maintenant terminé et les saisies des résultats ont commencé.

Alors que les évaluations ne convainquent toujours pas de leur intérêt, que le doute quant à l'usage qui sera fait des résultats est bel et bien installé et que les réponses n'ont pas été apportées quant au respect du règlement général de la protection des données, ce sont les difficultés techniques de saisie qui s'amplifient jour après jour.

En effet, nous ne pouvons que constater pour l'instant le très mauvais déroulement de la saisie des réponses :

- Lenteur extrême des serveurs
- Chargement des pages (plusieurs minutes d'attente entre chaque page)
- Obligation de saisir tard le soir pour avoir moins de lenteur
- Pages sautées par le logiciel qu'il faut retrouver après pour compléter ce qui manque
- Pages qui ne s'enregistrent pas et qu'il faut re-saisir (des exemples avec plus d'une heure de travail perdue)
- Déconnexions intempestives
- Nombreux messages d'erreur
- Code de direction qui ne fonctionne pas et bloque donc la saisie des PE de l'école car aucune possibilité de rectifier les erreurs de niveau de classe, d'ajouter les nouveaux élèves...
- Et même quand la saisie a été terminée la semaine dernière, toujours aucun résultat disponible

Cela entraîne des temps de saisie bien supérieur à ce qui était prévu (jusqu'à 15 heures de saisie pour 27 élèves!), et bien supérieur au 5 heures de compensation d'APC que nous avons déjà obtenu auprès de Ministre.

C'est pourquoi, je vous demande, au nom du SE-UNSA 84, de bien vouloir dédier un temps supplémentaire à la saisie des évaluations nationales (journée de solidarité, APC, remplacement sur le temps de classe, ...), comme cela a déjà été acté dans certains départements.

De plus, certains enseignants n'arrivent pas à saisir les réponses (code de direction qui ne fonctionne pas et bloque donc la saisie des PE).

Nous attirons enfin votre attention sur le fait que des personnels n'effectuent pas les APC de par le poste occupé (directeurs à partir de 5 classes et maîtres formateurs notamment).

Le SE-Unsa vous demande donc d'accorder, selon la volonté de chaque enseignant, soit :

- une compensation horaire pour les personnels concernés sur, les animations pédagogiques ou sur le temps de classe, en utilisant des moyens de remplacement.
- une compensation financière avec des heures supplémentaires.

Il s'agit pour le SE-Unsa d'une décision d'équité de traitement entre les personnels.

Nos collègues ne peuvent pas plus longtemps mener leur travail quotidien de préparation de classe, de rencontres avec les familles et de participation au travail d'équipe, tout en passant un temps considérable à tenter de saisir des réponses, sans savoir s'ils arriveront au bout et si elles seront un jour exploitables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, l'expression de mes salutations respectueuses.

Catherine BRUNA
Secrétaire départementale du SE-UNSA du Vaucluse

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'B' with a long horizontal stroke extending to the right.

